

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Poitiers - Licence - Sciences de la vie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la vie	Jury par défaut	Tous les candidats	360	1959	1539	1959	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Sciences de la vie répond à différents objectifs :

- Acquérir à l'aide d'enseignements obligatoires et à choix de solides connaissances et compétences en Sciences de la vie et permettre en 3e année une spécialisation dans un des secteurs de la biologie.
- Possibilité d'acquérir une bi-compétence en biologie et en géosciences. Développer des capacités d'analyse, de synthèse, de communication et d'autonomie.
- Acquérir des compétences transversales méthodologiques et relationnelles ainsi que des outils d'insertion professionnelle.
- Maîtriser la communication en langue anglaise.

Rythme de la formation :

- 3 années, 6 semestres
- Cours magistraux, travaux dirigés et pratiques

- Stage(s) et projet(s)
- Travail personnel conséquent
- Mobilité internationale possible
- Evaluations variées et régulières

Plus d'informations sur la mention Sciences de la vie : <https://www.univ-poitiers.fr/espace-lyceen-ne/que-faire-apres-le-bac/licence-sciences-de-la-vie/>

Si vous êtes en reprise d'études, contactez [UP&PRO](#) en parallèle de votre candidature Parcoursup.

Demande de césure en première année :

- disponible après 1 semestre effectué au minimum
- consultez les informations [ici](#)

Attention : cocher la césure dans votre dossier Parcoursup ne vous réserve en aucun cas une place pour l'année suivante.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le calcul du pré-classement repose sur les moyennes des notes de Première et Terminale et des notes aux épreuves finales d'enseignements de spécialité avec une importance particulière attribuée aux matières en lien avec la formation et les éléments de la fiche Avenir. Sur la base de ce pré-classement, la commission se réunit physiquement pour une appréciation humaine des dossiers et notamment le projet de formation motivé.

Dans cette formation non sélective, chaque candidat.e est susceptible de recevoir une proposition d'admission. Toutefois, cette formation étant très demandée, les propositions d'admission aux candidats et candidates sont échelonnées dans le temps selon le rang d'appel et les réponses des autres candidats et candidates. Ainsi les candidats et candidates sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Outre les notes et la fiche Avenir, une attention particulière sera portée au projet de formation motivé et à son adéquation avec la formation demandée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne arithmétique des notes disponibles de Première et Terminale (hors épreuves du bac)	Notes de Première et Terminale	Notes des bulletins	Important
	Enseignements du socle commun en lien avec la formation visée	- Enseignement scientifique - Français / Philosophie - Langue vivante A	Notes des bulletins	Très important
	Enseignements de spécialité scientifiques, techniques et sportifs	- Mathématiques - Numérique et sciences informatiques - Physique-chimie - Sciences de la vie et de la Terre - Sciences de l'ingénieur - Biologie-écologie (dans les lycées agricoles uniquement) - Education physique, pratiques et culture sportives	Notes des bulletins	Très important
	Épreuves terminales des enseignements de spécialité		Notes aux épreuves du baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir		Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Champs « Capacité à s'investir » et « Autonomie » de la fiche Avenir		Fiche Avenir	Important

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir		Fiche Avenir	Important
	Projets de formation	Cohérence du (ou des) projet(s) de formation avec la formation choisie	Projet de formation motivé, fiche réorientation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Virginie LAVAL,
Président de l'établissement Université de Poitiers